

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 avril 2017 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Micheline Déry, CPA, CGA est aussi présente.

Arrivée du conseiller, monsieur Robert Théorêt, à 19h37.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance du 11 avril 2017 à 19 h 30.

2017-04-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Législation
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2017 ;
 - 3.2. Distribution de plants dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts 2017 ;
 - 3.3. Souper des bénévoles 2017 ;
 - 3.4. Avis de motion sur la présentation d'un règlement de tarification du personnel électoral ;
 - 3.5. Dépôt de la correspondance ;
4. Demandes externes
 - 4.1. Demande d'appui de la MRC de la Haute-Yamaska pour dénoncer les nouveaux critères de performance pour la redistribution 2017 ;
 - 4.2. Demande de soutien pour l'application de Maskatel au programme « Brancher pour innover » ;
 - 4.3. Demande d'appui de la Coop-SCUR pour la demande de subvention « Brancher pour innover » ;
 - 4.4. Demande d'appui de Bell dans le cadre du programme « Brancher pour innover » ;
5. Ressources humaines
 - 5.1. Congrès annuel 2017 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) ;
6. Finances
 - 6.1. Approbation de la liste des comptes de mars 2017 ;
 - 6.2. Contributions financières à l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore ;
7. **Période de questions ;**
8. Incendie
 - 8.1. Location à court terme d'un véhicule de type pick-up ;
 - 8.2. Autorisation d'achat d'habits de combat de type bunker ;
 - 8.3. Autorisation d'achat de radios portatifs et d'un radio mobile ;
 - 8.4. Vente du camion-citerne ;

9. Voirie et travaux publics
- 9.1. Demande participation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) dans le cadre des travaux de correction au coin de la Route 340 et du chemin Saint-Télesphore Nord ;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 10.1. Avis sur le premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de 3e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;
- 10.2. Demande de dérogation mineure numéro 17-42 ;
- 10.3. Protocole d'entente relativement à des travaux d'urbanisme et autorisation des signataires ;
11. Loisirs et culture
12. Autres sujets
- 12.1. Proposition d'embauche de deux pompiers ;
- 12.2. Demande de subvention au fonds AgriEsprit pour l'acquisition d'un abri au parc Léon-Prieur à Dalhousie ;
13. **Période de questions ;**
14. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2017

2017-04-02

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-03

DISTRIBUTION DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2017

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du *Mois de l'arbre et des forêts 2017* est de sensibiliser et d'éduquer la population québécoise à l'importance et au respect de l'arbre ainsi que de notre patrimoine forestier ;

CONSIDÉRANT QUE l'arbre et les forêts jouent un rôle primordial dans la lutte aux changements climatiques ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs offre gratuitement des plants aux municipalités afin de réaliser ses objectifs,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à une distribution de plants à la collectivité de la Municipalité de Saint-Télesphore au cours du mois de mai 2017, le tout dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts 2017* ;

QU'une demande de 200 plants soit déposée à « Les Clubs 4-H du Québec inc. » à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-04

SOUPER DES BÉNÉVOLES 2017

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de l'action bénévole, qui a lieu du 23 au 29 avril 2017, vise à remercier, sensibiliser, recruter, reconnaître les bénévoles et à promouvoir le bénévolat ;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la municipalité, qui a lieu du 4 au 10 juin 2017, est un événement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller François D'André,

appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER un budget de 1 500 \$ pour organiser la soirée offerte aux bénévoles des différents organismes de notre municipalité, le 2 juin 2017, débutant ainsi le Semaine de la municipalité 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-05

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Marie Lavoie sur la présentation à une séance ultérieure d'un règlement de tarification du personnel électoral.

Arrivée du conseiller, monsieur Robert Théorêt, à 19h37.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
20-03-2017	Flory Doucas Codirectrice et porte-parole Coalition québécoise pour le contrôle du tabac	Les municipalités utilisées par l'industrie du tabac pour bloquer des mesures de santé publique
26-03-2017	Frédéric Lapointe Président Ligue d'action civique	Extinction des recours référendaires des citoyens
28-03-2017	Magali Giroux Coordonnatrice de la campagne Sauvons Postes Canada Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes	Campagne Sauvons Postes Canada
31-03-2017	Laurent Lessard Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Aide financière – Volet principal

2017-04-06

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA POUR DÉNONCER LES NOUVEAUX CRITÈRES DE PERFORMANCE POUR LA REDISTRIBUTION 2017

CONSIDÉRANT la demande d'appui par résolution numéro 2017-03-103 de la MRC de la Haute-Yamaska ;

CONSIDÉRANT la demande d'appui par résolution numéro 17-03-22-14 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du nouveau cadre normatif du Programme de redistribution des redevances à l'élimination le 1^{er} novembre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau cadre normatif pénalisera les MRC et les municipalités du fait que les modifications apportées agissent rétroactivement sur les données 2016, n'ayant laissé aucun temps d'ajustement et, d'autre part, ampute des revenus importants sans les avoir prévenu avant la préparation des budgets 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation ajoute un fardeau fiscal aux citoyens ainsi qu'à toutes les MRC et municipalités ayant déployé des efforts pour mettre en valeur les matières résiduelles et organiques ;

CONSIDÉRANT QUE les Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC sont conçus afin de rencontrer les orientations gouvernementales voulant que les matières résiduelles soient détournées de l'enfouissement d'ici 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE cette intégration entrera progressivement en vigueur à compter de la distribution 2017, sur la base des mesures en place dans l'année de référence précédente, soit 2016.

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'APPUYER la MRC de la Haute-Yamaska en dénonçant la discrimination du nouveau cadre normatif du Programme de redistribution des redevances aux municipalités pour l'élimination des matières résiduelles ;

DE DEMANDER au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de revoir ses incitatifs afin de tenir compte des efforts considérables déployés par les MRC et les municipalités pour recycler les matières résiduelles et organiques ;

DE DÉPLOREUR auprès du MDDELCC que les MRC et les municipalités sont pénalisées du fait que les modifications apportées au cadre normatif agissent rétroactivement sur les données de 2016, n'ayant laissé aucun temps d'ajustement et, d'autre part, ampute le budget 2017 de revenus importants sans avoir été prévenues avant la préparation des budgets 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-07

DEMANDE DE SOUTIEN POUR L'APPLICATION DE MASKATEL AU PROGRAMME « BRANCHER POUR INNOVER »

CONSIDÉRANT QUE Groupe Maskatel LP (ci-après Maskatel), entreprise de télécommunications offrant des services d'Internet et de téléphonie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore sous le nom d'opération Télécommunications Xittel, présente une demande de subvention dans le cadre du programme « Brancher pour innover » pour la modernisation d'un réseau de fibre optique ;

CONSIDÉRANT QUE les services de télécommunications offerts présentement sur notre territoire ne permettent pas de répondre aux besoins de nos concitoyens ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons des problèmes de congestion sur le réseau et peu de vitesse disponible ;

CONSIDÉRANT QUE cela ne nous permet pas de participer pleinement à l'économie numérique canadienne ;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises n'ont pas accès à un réseau leur permettant d'être aussi compétitives et innovantes que les entreprises en milieu urbain ;

CONSIDÉRANT QUE les résidents ne sont pas satisfaits de leur service d'accès Internet ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau de Maskatel permettra d'offrir une meilleure qualité de services aux résidents des communautés ciblées amenant de nombreux bénéfices pour ces localités ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une opportunité unique pour notre communauté de recevoir de meilleurs services Internet et d'en retirer tous les bénéfices qui y sont reliés,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore donne son soutien envers Groupe Maskatel ;

QUE le conseil municipal demande à *Innovation, Science et Développement Économique Canada* (ISDE) d'approuver l'application de Maskatel au programme « Brancher pour innover ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-08

DEMANDE D'APPUI DE LA COOP-SCUR POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION « BRANCHER POUR INNOVER »

CONSIDÉRANT QUE la Coop-CSUR étudie la possibilité d'étendre son réseau de fibre jusqu'à Saint-Télesphore/Dalhousie afin de desservir le noyau villageois ainsi que les rangs et les rues plus éloignées dans le but d'offrir un service Internet de qualité à la majorité de la population ;

CONSIDÉRANT QUE pour déployer la fibre jusqu'à Saint-Télesphore/Dalhousie, la Coop-CSUR prépare une demande de subvention aux programmes fédéral et provincial « Brancher pour innover » et que le programme exige un engagement des municipalités ciblées pour brancher au moins une institution d'ancrage ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Télesphore/Dalhousie est fière de pouvoir offrir des services de télécommunications sur fibre optique à pratiquement toute sa population, elle consent à appuyer la demande de la Coop-CSUR ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Saint-Télesphore appui la Coop-CSUR dans leur demande de subvention et s'engage à faire brancher au moins une institution d'ancrage dès lors que le service sera offert dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-09

DEMANDE D'APPUI DE BELL DANS LE CADRE DU PROGRAMME « BRANCHER POUR INNOVER »

CONSIDÉRANT QUE les programmes « Brancher pour innover » et « Québec branché » visent à fournir des services Internet haute vitesse dans notre collectivité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est convaincu que le projet proposé aura des effets importants et durables dans notre région ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès aux services Internet haute vitesse est une priorité pour notre collectivité ;

CONSIDÉRANT QU'en tant que collectivité rurale mal desservie, l'absence d'accès à des services Internet haute vitesse a empêché les résidents de profiter des nombreux avantages offerts par l'ère numérique ;

CONSIDÉRANT QU'en rendant accessibles des vitesses Internet plus élevées dans notre collectivité, le projet proposé permettra aux foyers, aux entreprises et aux établissements communautaires de suivre l'évolution technologique et de participer pleinement à l'économie numérique ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à des services Internet Haute vitesse est une priorité déclarée de notre collectivité,

POUR CES MOTIF,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Saint-Télesphore appui la demande de Bell dans le cadre du programme « Brancher pour innover » et du programme « Québec branché ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-10

CONGRÈS ANNUEL 2017 DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC (ACSIQ)

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur du Service de Sécurité incendie, monsieur Marc-André Dubé, à assister au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra à Québec du 20 au 23 mai 2017.

Les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives. Le capitaine, monsieur Éric Brochu, sera son remplaçant durant cette période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-11

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE MARS 2017

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 31 mars 2017	19 142,20 \$
Comptes déjà payés au 31 mars 2017	4 855,77
Prélèvements bancaires 1er au 31 mars 2017	18 949,71
Comptes à payer au 31 mars 2017	<u>58 446,66</u>
Total	<u>101 394,34 \$</u>

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, des comptes de mars 2017 ;

D'APPROUVER la liste des salaires, des comptes et des prélèvements bancaires payés au cours de la période du 1er au 31 mars 2017 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 31 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-04-12

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'ŒUVRE DES TERRAINS DE JEUX (OTJ) DE SAINT-TÉLESPHORE

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'octroi d'une aide financière à l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore de 2 000 \$ dans le cadre de l'organisation de Camp de jour de l'été 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois personnes sont présentes dans la salle.

Les questions ont porté sur les sujets suivants :

- services téléphoniques de Bell ;
- services Internet et conversion au filaire ;
- identification des adresses dans les secteurs ruraux ;
- service de déneigement sur la Route 340.

2017-04-13

LOCATION À COURT TERME D'UN VÉHICULE DE TYPE PICK-UP

CONSIDÉRANT la mise hors service du camion 322 du Service de sécurité incendie le 31 mars 2017 ;

CONSIDÉRANT les délais administratifs pour l'acquisition d'un nouveau camion de pompiers ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le transport d'équipement et de personnel sur les lieux d'une intervention en attente du nouveau véhicule incendie,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, et le directeur du Service de sécurité incendie, Marc-André Dubé, à procéder à la location à court terme d'un véhicule de transport de type Ford F250 ou Dodge Ram 2500 ;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, et le directeur du Service de sécurité incendie, Marc-André Dubé, à signer les documents afférents à cette location ;

D'AUTORISER les paiements mensuels de 960 \$ taxes incluses à Entreprise Location d'auto jusqu'à l'acquisition du nouveau véhicule incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-14

AUTORISATION D'ACHAT D'HABITS DE COMBAT DE TYPE BUNKER

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones

ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de trois habits de combat de type bunker pour le Service de sécurité incendie ;

D'AUTORISER le paiement, d'un montant de 5 276,29 \$ taxes incluses, à Aréo-feu.

Cette dépense d'équipements incendie sera inscrite au poste budgétaire 23 030 00 725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-15

AUTORISATION D'ACHAT DE RADIOS PORTATIFS ET D'UN RADIO MOBILE

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de six radios portatifs et d'un radio mobile incluant les équipements y reliés, pour le Service de sécurité incendie ;

D'AUTORISER le paiement, d'un montant de 6 750,04 \$ taxes incluses, à Métrocom Canada.

Cette dépense d'équipements incendie sera inscrite au poste budgétaire 23 030 00 725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-16

VENTE DU CAMION-CITERNE

Il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, à procéder à la mise en vente publique du camion-citerne du Service de sécurité incendie par le biais du journal municipal Le Montjoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-17

DEMANDE PARTICIPATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE CORRECTION AU COIN DE LA ROUTE 340 ET DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE NORD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore souhaite procéder à des travaux de correction sur le chemin Saint-Télesphore Nord ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux correctifs doivent également être effectués sur la Route 340, au coin du chemin Saint-Télesphore Nord ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux avaient été demandés lors de la réfection de la Route 340 vers 2010 ou 2011 au ministère des Transports de l'époque et qu'ils n'ont jamais été effectués ;

CONSIDÉRANT QUE les égouts pluviaux installés dans l'emprise de la Route 340 n'égouttent pas étant donné leur emplacement inadéquat et cause une détérioration accélérée de la Route 340 ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), de procéder à des travaux correctifs afin d'arrêter la détérioration accélérée de la Route 340 ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de procéder et/ou de participer à la correction de la chaussée et des égouttements pluviaux sur la Route 340, au coin du chemin Saint-Télesphore ;

DE DEMANDER au MTMDET de coordonner les travaux correctifs de la Route 340 avec ceux de la Municipalité sur le chemin Saint-Télesphore Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS SUR LE PREMIER PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE 3^E GÉNÉRATION DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

2017-04-18

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de 3^e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont jusqu'au 15 juin 2017 pour donner leur avis sur le premier projet,

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'AVISER la MRC de Vaudreuil-Soulanges que la Municipalité de Saint-Télesphore souhaite intégrer une demande d'îlot déstructuré sur son territoire au schéma d'aménagement et de développement révisé de 3^e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ;

DE POURSUIVRE les démarches entreprises dans ce sens suite à une rencontre ayant déjà eu lieu avec les intervenants de la MRC dans ce dossier ;

DE DÉPOSER éventuellement un projet de règlement pour un îlot déstructuré à être présenté à la MRC de Vaudreuil-Soulanges aux fins d'approbation par les différentes instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-19

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 17-42

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure numéro 17-42,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure numéro 17-42 pour l'immeuble situé sur le lot 3 764 756 du cadastre du Québec, afin de permettre la légalisation de la marge avant existante de 10 mètres au lieu de 15 mètres comme exigée par le règlement de zonage numéro 282-09, afin d'être conforme à la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-20

PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIVEMENT À DES TRAVAUX D'URBANISME ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore souhaite acquérir les services d'un urbaniste externe afin de procéder à des travaux urbanistiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur nous offre les services de leur nouvel urbaniste,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services urbanistiques de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur sous forme de contrat clé en main ;

D'AUTORISER le maire, Yvon Bériault, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-21

PROPOSITION D'EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore procède à l'engagement de Marc-André Tremblay et de Cédric Leblanc-Gauvreau au poste de pompiers volontaires au Service de sécurité incendie de la Municipalité ;

D'AUTORISER le directeur du Service de sécurité incendie, Marc-André Dubé, à signer l'entente de travail entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-22

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS AGRIESPRIT POUR L'ACQUISITION D'UN ABRI AU PARC LÉON-PRIEUR À DALHOUSIE

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, à procéder à une demande de subvention au fonds AgriEsprit pour l'acquisition d'un abri au parc Léon-Prieur à Dalhousie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois personnes sont présentes dans la salle. Les discussions ont porté sur la demande de participation des élus au 2^e gala des pompiers qui aura lieu le 3 juin 2017.

2017-04-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Monsieur Yvon Bériault, maire

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière